



### Bienvenue

- A Eloane FARGETTE, née le 26 octobre 2016 à Le Coudray, fille de Carole LEROY et de Teddy FARGETTE,
- A Noam KICHENASSAMY PARVEDY, né le 19 novembre 2016 à Le Coudray, fils de Cassandra NERON et de Moïse KICHENASSAMY PARVEDY .

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Bonne année!

L'équipe communication vous souhaite une excellente année

*À l'occasion de la naissance de votre bout 'Chou, nous sommes heureux de vous offrir un peu de notre temps pour vous témoigner notre affection.*

*Voici donc un BON POUR:*

- un livre spécial tout-petit
- une inscription gratuite à la bibliothèque pour une période de 1 an pour le parent légal et le nouveau-né



*Je m'appelle :*

*De la part de la mairie de Denonville et de la bibliothèque*

*Vous pouvez nous joindre par téléphone au 06.78.80.81.58 /*

*Margaret*

### Bibliothèque de Denonville

Margaret, dans le cadre des animations qu'elle met en place avec les enfants, a besoin de vieilles bottes en plastique, si possible des bottes d'enfants. Vous en avez certainement qui ne servent plus, sont un peu abimées ou autre... n'hésitez pas à les apporter à Margaret à la bibliothèque. Vous aurez la surprise de découvrir ce qu'elle peut en faire !

### Séjour ski

Les PEP28 organise un séjour ski « La Bourboule, résidence Volcana » du 13 au 19 février. Le montant de ce séjour est fonction des revenus.

Pour tout renseignement, contactez :

- [Espacejeunes.cbba28@gmail.com](mailto:Espacejeunes.cbba28@gmail.com)
- Téléphone : 0237317343 ou 0626771472

## L'Echo de Denonville Adonville et Monvilliers

Commission  
communication  
N° 52 de janvier 2017



### Le mot du maire

Je vous adresse mes **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année en mon nom et celui de tout le conseil municipal. Je souhaite que cette année vous apporte beaucoup de bonheur ainsi qu'à votre famille, le mot famille qui me tient particulièrement à cœur. Je tiens à remercier tout le personnel municipal, toutes les associations qui sont essentielles et font vivre notre village, les enseignants, le personnel du périscolaire, les bénévoles de la bibliothèque, le CCAS et tous ceux que j'aurais pu oublier.

Nous arrivons à mi mandat et continuerons à travailler pour le bien être de notre village et de ses habitants, malgré le désengagement financier de l'état.

Nous allons, cette année, terminer les travaux de renforcement du réseau eau potable (cour des duchons, rue du fourneau). Un vaste chantier mais essentiel qui aura duré 4 ans.

Des aménagements sont prévus cette année notamment les aires de jeux pour enfants, à proximité de la piscine et dans chaque hameau, le changement du portail de la mairie, l'extension du columbarium et le remplacement du matériel informatique de la mairie. Au programme également, le début de la mise aux normes handicap des différentes structures ouvertes au public et le fleurissement du village.

Comme vous avez pu le constater, par le panneau à l'entrée de DENONVILLE, notre lotissement a été repris par la Société ACANTHE après désistement de LOTICIS. J'ai pu négocier avec ce nouveau lotisseur la reprise du permis d'aménagement, les travaux de voirie vont débuter à la fin de cet hiver afin de satisfaire les 7 futurs acquéreurs qui ont signé une promesse de vente ferme. Une première tranche de 10 lots est prévue, pour à terme un lotissement de 30 maisons. Ce lotissement permettra de faire perdurer notre école et évitera ainsi la fermeture de classes.

Nous sommes soucieux de la sécurité de notre village, trop de véhicules ne respectent pas la vitesse, les stops, les stationnements... Nous constatons tout de même un ralentissement avec le radar pédagogique mis en place rue de la tour Marlborough. Il reste un stop à installer dans cette rue.

D'autres études vont être réalisées dont une qui est en cours par le département en collaboration avec la commune. Elle concerne la mise en sécurité de la rue des Vignes d'Allians, trafics importants au niveau des poids lourds et en attendant la déviation ou contournement qui doit être réinscrite au plan pluriannuel du département.

Un point sur la nouvelle grande communauté de communes : la loi NOTRE et le Schéma du Préfet nous conduisent à faire partie de la communauté de communes des PORTES EURELIENNES d'île de France dès le 1 janvier 2017. Les élections du président et des 14 vice-présidents ont eu lieu à EPERNON le 12 Janvier et ce malgré nos délibérations (et celles de 11 autres communes) opposées à cette intégration. Nos 12 communes sont favorables à l'entrée dans l'Agglomération de Chartres Métropole qui correspond à notre bassin de vie et de proximité. Elle nous offre des services complémentaires et des aides financières non négligeables pour nos « petites communes » trop souvent oubliées. Je continue ainsi que mon conseil et les communes concernées, à œuvrer pour sortir de cette nouvelle communauté de communes sachant que Chartres Métropole est prête à nous accueillir le plus rapidement possible.



Je vous réitère tous mes vœux de bonne et heureuse année.

Evelyne LAGOUTTE

Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers.

### Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

**Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.**

**Egalement sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.**

**Courriel : [mairie.denonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.denonville@wanadoo.fr)**

Rédaction de l'Echo de Denonville : Isabelle Gevelers et les membres de la commission



### La rubrique du Père Fouettard

Il y a de nombreux cambriolages dans les environs dont un à Denonville. Faites bien attention ! Nous vous rappelons que les chiens ne doivent pas errer seuls dans le village. Vous devez les accompagner sous peine d'amende.

\*\*\*\*\*

### Nouveau médecin à Sainville

Comme vous le savez sans doute, le Docteur COANDA a cessé ses activités le 21 décembre dernier au soir.

Après de longues recherches et démarches, la Mairie de Sainville a le plaisir de vous annoncer l'arrivée du Docteur MIRANDA qui la remplace depuis le 16 janvier prochain.

Les rendez-vous sont reçus auprès de sa secrétaire, le matin et auprès de la plate-forme téléphonique, l'après-midi. Le numéro de téléphone reste inchangé (02 37 24 60 05). Les dossiers médicaux ont été remis au Docteur MIRANDA.

\*\*\*\*\*

### Besoin de faire garder votre enfant ?

Vous cherchez une assistante maternelle agréée pour votre enfant...

Mme VIEILLARD Valérie dispose de deux places dans le cadre du périscolaire (matin et soir).

N'hésitez pas à la contacter au 06.17.22.80.86 ou au 02.34.43.04.47 ». Elle s'ajoute à la liste des assistantes maternelles agréées disponible en Mairie.

\*\*\*\*\*

### SITREVA et déchèteries

Attention : toutes les déchèteries de SITREVA seront exceptionnellement fermées pour raison de service le vendredi 27 janvier après-midi.

L'activité reprendra normalement samedi 28 janvier aux horaires habituels.

\*\*\*\*\*

### Autorisation de sortie du territoire

L'article 371-6 du code civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour

sortir du territoire français. La date d'entrée en vigueur est au 15 janvier 2017.

Pour quitter le territoire, votre enfant devra donc présenter un formulaire CERFA ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du parent signataire.

Ce dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Il s'applique à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...).

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire, le formulaire CERFA n° 15646\*01 est accessible sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

\*\*\*\*\*

### Permanences de la trésorerie

Les permanences de la trésorerie à Auneau sont reconduites pour le premier semestre 2017.

Elles auront lieu le premier vendredi de chaque mois à l'espace Dagron de 9 h 30 à 12 h.

\*\*\*\*\*

### Journée de la laïcité

Le 9 décembre dernier, beaucoup de participants à la Mairie pour voter sur le choix d'un nom pour la salle de motricité de l'école.

L'élection s'est déroulée dans des conditions réelles et les enfants ont grandement participé à l'organisation.

Le choix final, à la grande majorité, s'est porté sur Ludovic Arrachart.



(les enfants organisent le dépouillement du vote)

\*\*\*\*\*

### Décoration du sapin de Noël

Le 6 décembre dernier, les enfants du périscolaire se sont retrouvés pour décorer le sapin de Noël près de la Mairie. Ils ont pu accrocher leurs propres réalisations.



### Marché de Noël de l'école

Le marché de Noël a permis aux enfants de récolter des fonds en vendant leurs créations aux nombreux participants. Ces fonds serviront à l'aménagement de la cour de l'école.



\*\*\*\*\*

### Goûter des anciens

Une grande tablée, des gâteaux faits maison et délicieux, des boissons et des chansons... quoi de plus pour passer un agréable après-midi. Nous remercions particulièrement les membres du CCAS et Gérard pour son répertoire très varié et sa belle voix. Les participants sont ensuite partis avec leur colis de Noël.



### Nouveau nom du périscolaire

Le périscolaire a organisé un concours pour se trouver un nom. Le 26 novembre, lors d'une petite cérémonie, le nom a été dévoilé : « Les elfes du verger ». Une plaque sera apposée dans le courant de l'année.

